

Colloque

« Les Départements à l'heure de la réforme territoriale »

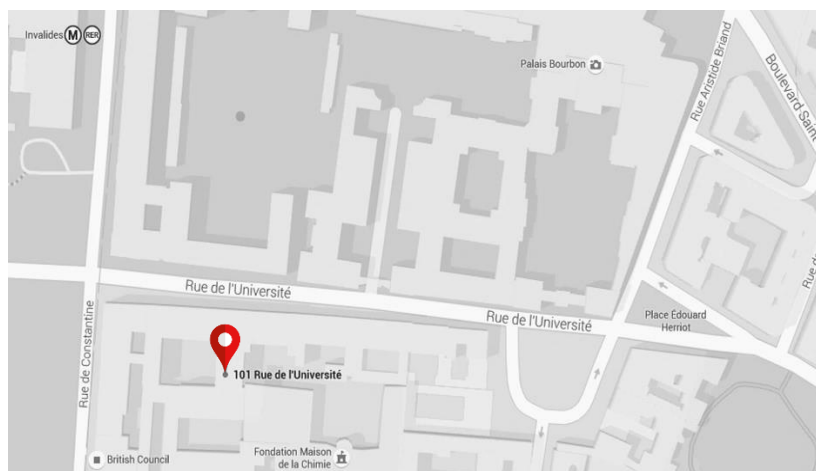
Inscription par mail

[*] Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'Immeuble Jacques Chaban-Delmas ne sera autorisé que pour les personnes préinscrites par email : colloque@departements.fr en précisant votre **prénom – nom – date et lieu de naissance**.

- En raison des consignes de sécurité renforcées, l'Assemblée nationale exige une transmission impérative de la date et du lieu de naissance de chaque participant avant le vendredi 22 avril.
- Au-delà de ce délai, aucune inscription ne sera autorisée.
- Le jour du colloque, il est exigé d'être muni d'une pièce d'identité.

Nous vous remercions par avance du respect de ces règles impératives de sécurité.

Lieu



Salle Victor Hugo – 101 rue de l'Université – Paris 7ème

RER C : Invalides – Métro : Invalides

Bus : 63 /69/83/84/93/94 – Parking : Invalides



Colloque organisé par l'Assemblée des Départements de France

« Les Départements à l'heure de la réforme territoriale »

Mercredi 27 avril 2016

8h30 – 13h00

Immeuble Jacques Chaban-Delmas
(Salle Victor Hugo) - 101 rue de l'Université - Paris 7ème

LES DÉPARTEMENTS À L'HEURE DE LA RÉFORME TERRITORIALE

Inscription obligatoire
22 avril 2016 (*)

Participez, débattiez,
questionnez par live-
tweet #ColloqueADF

La réforme territoriale est entrée dans sa phase active avec la mise en œuvre de la loi NOTRe.

Force est de constater que la nouvelle architecture territoriale est source de tensions et de vives inquiétudes pour les collectivités locales. Les contours de notre organisation décentralisée n'apparaissent plus clairement, au risque de mettre en cause certaines de leurs actions et de fragiliser leurs politiques publiques.

Dans ce nouveau paysage politique et institutionnel, les Départements doivent repenser l'exercice de leurs compétences. C'est au travers des enjeux de gouvernance et de cohérence politique, qu'ils entendent confirmer leur rôle incontournable d'échelon de la solidarité.

Il leur revient de mettre l'intelligence territoriale en action pour assurer une gestion efficace de la proximité et du lien social. Aussi attendent-ils des réponses d'ordre technique et réglementaire afin de sécuriser juridiquement leurs interventions.

Une réforme, pour quelle ambition départementale ?

8h30 Accueil café

9h00 Ouverture par **Dominique BUSSEREAU**, *Président de l'Assemblée des Départements de France, Ancien Ministre, Député et Président du Conseil départemental de la Charente-Maritime*

9h15 Grand témoin : **Jean-René LECERF**, *Président du Conseil départemental du Nord*

- *Exemple d'un pilotage de Département après 9 mois d'expérience de mise en œuvre de la loi NOTRe*

9h30 **LOI NOTRe : ENTRE AMBITION POLITIQUE ET SÉCURITÉ JURIDIQUE**

- *Quelles sont les dynamiques de la réforme de notre organisation territoriale ?*
- *Un cadre réglementaire en construction au service d'une réelle spécialisation des compétences départementales ?*

Session animée par **Éric REVEL**, *Journaliste*

Damien ABAD, *Député et Président du Conseil départemental de l'Ain*

Bernard de FROMENT, *Avocat spécialisé en Droit public – fondateur du cabinet B2F avocats Affaires Publiques*

Olivier GOHIN, *Professeur de Droit public – Université Paris 2 Panthéon-Assas*

Marie LHERITIER, *Avocate spécialisée en Droit public – Cabinet LHERITIER*

Jacques MEZARD, *Sénateur du Cantal*

10h45

LES DÉPARTEMENTS, NOUVELLE POLITIQUE, NOUVELLES PRATIQUES, NOUVEAUX OUTILS

- *Les Départements acteurs de leur renouveau, sous quelles formes et à quelles conditions ?*
- *Un contexte territorial très favorable à une évolution juridique majeure des politiques publiques locales*

Session animée par **Éric REVEL**, *Journaliste*

Vincent AUBELLE, *Professeur au Département de génie urbain – Université Paris-Est Marne-la-Vallée*

Olivier DUCROCQ, *Directeur général du Centre de la Fonction publique Territoriale du Rhône, Ancien Directeur général adjoint des Ressources humaines de Nice et de la Communauté d'agglomération de Nice Côte d'Azur*

Hervé GAYMARD, *Ancien Ministre, Député et Président du Conseil départemental de la Savoie*

Germinal PEIRO, *Député et Président du Conseil départemental de la Dordogne*

Frédéric ROUVILLOIS, *Professeur de Droit public – Université Paris 5 René Descartes*

12h30

Conclusion des travaux par **Patrick BERNASCONI**, *Président du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE)*

- *Impacts sociaux et économiques de la loi NOTRe*